

### *Et ne nous laisse pas entrer en tentation*

Je voudrais apporter quelques éclaircissements sur cette nouvelle traduction, qui a déjà provoqué de nombreux commentaires. Elle remplace la formule « Ne nous soumetts pas à la tentation », adoptée dans la traduction œcuménique de 1966 sans faire l'unanimité. En effet « Dieu ne tente personne », nous dit S.Jacques (I,13).

Rappelons quelques **données fondamentales**. Le Pater nous a été transmis sous deux formes, la forme longue de Matthieu (7 demandes), toujours utilisée dans la liturgie, et la forme brève de Luc (4 demandes). Le respect pour l'enseignement de Jésus n'a pas empêché de traduire la formulation araméenne originelle selon deux formes, toutes deux inspirées.

La traduction grecque du Pater comporte ses propres difficultés. Ainsi en est-il pour l'adjectif qui qualifie le pain, *épiousios*, en Matthieu comme en Luc. Déjà Origène s'interrogeait sur le sens de ce mot insolite. L'étymologie permet les deux sens suivants : le pain du jour qui vient, pain quotidien, ou le pain « supersubstantiel », pain de la Parole de Dieu, pain eucharistique. Dans les deux cas, se profile le souvenir de la manne, cette nourriture mystérieuse donnée aux Israélites, jour après jour, lors de leur marche au désert, figure de l'eucharistie comme l'enseigne S.Jean dans le discours de Jésus sur le pain de vie (Jn 6).

Les deux évangélistes s'accordent aussi sur la formule qui fait problème, relative à la tentation ou à l'épreuve. La traduction latine *Et ne nos inducas in tentationem* avec le verbe *inducere* correspond strictement au grec comportant le verbe *eispherein*. On pourrait traduire littéralement « Et ne nous conduis pas (sur le lieu) de la tentation (ou de l'épreuve), mais délivre-nous du mal (ou du Mauvais) ».

Pour comprendre, il faut d'abord s'interroger sur **l'arrière-plan biblique**. Dans la mentalité orientale, en Israël comme en Islam, tout vient de Dieu, le bien comme le mal (Is 45, 7). Pensons à la manière dont Job répond à sa femme qui l'invite à maudire Dieu : « Si nous acceptons le bonheur comme un don de Dieu, pourquoi n'accepterions-nous pas aussi le malheur ? » (Job 2, 10).

N'allons pas attribuer à Satan toutes les formes de tentation. Jacques déclare sagement que chacun est tenté par sa propre convoitise (Jc 1, 14). C'est le cœur de l'homme qui est malade, ce cœur d'où jaillissent toutes les espèces de péchés (Mc 7 20-23), ce cœur qui ne peut être guéri que par l'action de l'Esprit Saint.

Sans nier la toute-puissance de Dieu, il convient de distinguer entre ce que Dieu veut absolument et ce qu'il tolère pour un temps. C'est ainsi que Paul parle de la période où la patience de Dieu laissa libre cours au déferlement des péchés en attendant le temps de la justification par la foi (Rm 3, 24sv). En tout état de cause, la tentation relève non du vouloir absolu de Dieu, mais d'une tolérance inspirée par le respect de la liberté de l'homme.

## Tentation ou épreuve ?

Le terme grec *peirasmos*, selon le contexte, peut signifier incitation au mal ou épreuve.

La tentation au sens propre est illustrée par le langage du Serpent en Gen 3 : il amène Eve à douter de la bonté de Dieu et l'invite à manger du fruit de la connaissance pour devenir comme Dieu. Les textes tardifs de l'Ancien Testament font intervenir Satan comme pour dédouaner Dieu de toute responsabilité. Ainsi tandis que, selon le 2d livre de Samuel Dieu, dans sa colère, pousse David à ordonner le funeste recensement d'Israël (2 Sa 24), le projet est attribué à Satan en 1 Chroniques 21, 1.

Au sujet du sacrifice d'Isaac, la Bible parle d'une épreuve de la foi : jusqu'à quel point Abraham fera-t-il confiance au Dieu de la promesse ? De même, selon le Deutéronome, Dieu a éprouvé Israël au désert, par la faim et la soif, « pour connaître ce qu'il y avait dans son cœur et savoir s'il allait, oui ou non, observer ses commandements. » (Dt 8,3) D'après Ben Sirach, celui qui aspire à servir le Seigneur doit préparer son âme à l'épreuve (Si 2, 1). Plutôt que de parler de la tentation de Jésus au désert, mieux vaudrait parler de l'épreuve messianique : par quels moyens accomplira-t-il son ministère ?

Dans l'esprit des béatitudes, les apôtres soulignent l'aspect positif de l'épreuve. Selon Jacques, « Heureux l'homme qui endure l'épreuve, parce que, une fois testé, il recevra la couronne de vie, promise à ceux qui aiment Dieu. » (I,12) L'épreuve a valeur purificatrice, comme celle du feu qui permet d'épurer le minerai d'où s'écoulera l'or ou l'argent (I Pt 1, 6s).

Il n'en est pas moins légitime de demander à Dieu de nous épargner les épreuves trop pénibles. Lors de l'agonie, Jésus invite ses apôtres à veiller et prier pour ne pas succomber à l'épreuve (Mt 26, 41), épreuve comparée au criblage du grain sur le tamis (Lc 22, 31). D'une épreuve trop lourde en effet peut naître la tentation de douter d'un Dieu trop lointain pour nous secourir. « S'il y avait un bon Dieu ! », que de fois n'avons-nous pas entendu ce gémissement ! Pourtant la confiance doit dominer, car Dieu n'abandonne aucun de ses enfants.

## Que conclure ?

Il faut maintenir que la demande du Pater s'ouvre à plusieurs formes de tentations ou d'épreuves. Pour les unes et les autres nous demandons le secours de Dieu qui, seul, peut nous délivrer du mal. Les traducteurs sont obligés d'opter pour le sens qui leur apparaît prédominant, mais ils ne peuvent exclure les autres résonances du texte. C'est en effet une dangereuse illusion que de penser qu'une traduction littérale est plus exacte qu'une traduction qui vise à rendre le sens selon le génie propre de la langue où est transmis le message.

Que l'on opte pour tentation ou épreuve, une chose est claire : jamais Dieu ne veut notre malheur, mais il permet la souffrance comme test de notre fidélité. Redisons avec Paul : « Dieu est fidèle ; il ne permettra pas que vous soyez tentés (ou éprouvés) au-delà de vos forces. Avec la tentation (ou l'épreuve) il vous donnera le moyen d'en sortir et la force de la supporter. » (I Co 10, 12s)

Citons pour terminer l'explication proposée par S. Augustin dans sa Lettre à Proba :

Lorsque nous disons : « *Ne nous abandonnez pas à la tentation* », nous nous avertissons que nous devons demander à Dieu de ne pas nous priver de son secours, de peur que la séduction ou l'accablement ne nous fasse succomber. (Lettre, CXXX, 21)

Edouard COTHENET.

**Biblio :** Groupe des Dombes, « *Vous donc priez ainsi* », *Le Notre Père, itinéraire pour la conversion des Eglises*, Bayard 2011

J. Sprung, in *Œcuménisme Informations* n°440 (novembre 2013), p.13ss

E. Cothenet, « Le Pater au cœur de la prédication de Jésus », in *Esprit et Vie*, 6 mai 1999, p.195-202.